ISSN : 0984 - 2616

HORIZONS MAGHREBINS

le droit à la mémoire

Publication du Département Horizons Maghrébins du Centre d'Initiatives Artistiques de l'Université de Toulouse - Le Mirail

ELITES MAGHREBINES DE FRANCE

Politiques, associatives, religieuses, scientifiques, artistiques

Formation des scientifiques arabes à Toulouse

RIVAGES NORD-SUD
– Nouvelle inédite –
Mohamed Oueld El-Hachemi

SOMMAIRE

N° 20/21 - 1993

PRESENTATION - Elites pour qui ? Elites pourquoi ? Elites en quoi ?
Mohamed Habib Samrakandi - Vincent Geisser 4

I – L'ELITE MAGHREBINE DANS LE CHAMP POLITIQUE FRANÇAIS

– L'intégration comme ressource politique – Nouvel électorat et/ou nouvelles élites — Rachid Mendjelli 8
– La crise identitaire des élites d'origine maghrébine pendant la guerre du Golfe — Nadia Rachedi 22
– Les élites maghrébines : paradoxe et ambiguïté d'un marché idéologique — Saïda Bouamama 32
– L'intégration élitaire des minorités – Point de vue — Leïla Bouachera 40

II – L'ELITE SOCIO-POLITIQUE

– Les élites socio-politiques d'origine maghrébine : entre déconnexion et médiation — Mustapha Kharmoudi – Adda Bekkouche 42
– Les élites d'origine maghrébine : l'arlésienne ? — Catherine Wihtol de Wenden 52

III – L'ELITE POLITIQUE

– Les élus issus de l'immigration maghrébine
L'illusion de médiation politique — Vincent Geisser 60

IV – L'ELITE ASSOCIATIVE

– Les leaders associatifs issus de l'immigration maghrébine : Intermédiaires ou clientèle — Jocelyne Cesari 80
– Association des marocains de Grenoble 96
– Association des étudiants chercheurs et cadres marocains de Lyon 98
– « Les deux rives » – Une initiative montpelliéraine d'étudiants maghrébins — Anne-Marie Rozelet 100
– Naissance et rayonnement de radio-soleil
L'œuvre d'une élite associative locale — Mohammed Habib Samrakandi 102
– Hafid Alaoui : médiateur et chantre de la vie associative maghrébine — Mohammed Habib Samrakandi 108

V – L'ELITE RELIGIEUSE

– Le mode d'action collective des « religieux » musulmans en France
Leadership religieux dans l'espace local – Le cas de Marseille — Olivier Falanga 112
– L'entreprise ethnique et la mort : l'individualisme socio-économique de la seconde génération — Yassine Chaïb 122
– Elite musulmane européenne – Attitudes en position minoritaire
Entretien — Mamadou Dafé 132
– Les scouts musulmans de France – « L'avenir par les sources » — Hamid Demmou 140

VI – L'ELITE SCIENTIFIQUE

– L'élite scientifique arabe en France : le cas de la ville de Toulouse
Abdallah Gabsi 146

– Une coopération aura réussi quand elle aboutira au partenariat
Lucien Masbernat 165

– Abdelghani Chehbouni : Chercheur marocain de l'Orstom à la NASA : l'exemple d'un médiateur scientifique
Mohammed Habib Samrakandi 171

VII – L'ELITE ARTISTIQUE

– La tradition de la poésie populaire chantée des chrouias d'Algérie Cheminement dans la recherche d'une vérité
Houria Aïchi 176

– Simon Elbaz « Prend le chemin de l'exil »
Edmond Amran Elmaleh 179

– Le luth « constellé » de Saïd El Maghrebi
Jaafar Kansoussi 182

– Abdallah Sadouq – La quiétude et le double regard
Véronique Barre 186

– De la poésie au conte – A la recherche d'un monde neuf
Hedi Fayache 192

VIII – L'ELITE OCCITANE

– Regards sur l'occitanie et les occitans
Marie-Claire Viguier 196

IX – L'ELITE – ETYMOLOGIE ET USAGE DE LA NOTION

– Elite
Bernard Auriol 204

– La notion d'élite
Alain Gérard 208

X – RUBRIQUE CREATION

– Rivages Nord-Sud – Nouvelle
Mohamed Oueld El Hachemi 214

XI – LA PEINTURE MAROCAINE

– La revue *Lamalif* et la promotion de la créativité marocaine
Zakya Daoud 222

– Quelques réflexions sur la peinture marocaine contemporaine et l'occident
Véronique Barre 226

– Tombeau de Saladi
Jaafar Kansoussi 232

XII – HORIZONS MAGHREBINS A VIEUX-MARCHÉ

– Horizons maghrébins au pèlerinage de Vieux-Marché
Mohammed Habib Samrakandi 236

– Les Sept Dormants : lieu de rencontre abrahamique
François de Ravignan 238

– Louis Massignon et la symbolique « des Sept Dormants »
Anne-Marie Rozelet 240

XIII – HOMMES / ŒUVRES

– Un grand humaniste nous quitte. Aziz Lahbabi : le poète philosophe
Mahdi Elmandjra 252

– Tahar Djaout les ailes cassées
Mohammed Habib Samrakandi 256

– Le lache attentat contre l'écrivain et journaliste algérien Tahar Djaout A.L.I.F 258

– Charte du comité international de soutien aux intellectuels algériens 260

XIV – BIBLIOTHEQUE DE LA REVUE

Ont participé au dossier de ce numéro
(Elites maghrébines de France)

Houria AÏCHI, *née à Batna (village des Aurès). Après avoir terminé ses études en France, elle a collecté de nombreux textes de la poésie traditionnelle des Aurès, et les mélodies qui s'y rapportent. Elle a fini par les chanter.*
A notamment donné des concerts :
au Printemps de Bourges, au Festival des voix méditerranéennes, au Festival d'été de Toronto, à l'IMA, à l'Université de Cologne, au Centre Culturel Algérien, à Paris...
Des émissions de Télévision :
FR3, Regards des femmes, Antenne 2, Télévision nationale de Canada, Télévision hollondaise...
Film et enregistrements :
Ruichi Sakamoto, chant sur musique de Honegger, Un thé au Sahara, Beurs...

Bernard AURIOL, psychanalyste est diplômé de Médecine et de Psychiatrie. Il a collaboré à de nombreuses revues scientifiques. Il a écrit divers ouvrages traduits en plusieurs langues, concernant la Relaxation, le Yoga et la Psycho-sonique :
– *Yoga et Psychothérapie.*
– *Introduction aux méthodes de Relaxation.*
– *La Clef des Sons.*
Il est Vice-Président du GREP de Toulouse.

Adda BEKKOUCHE, né le 12 janvier 1953 à Oueld Farès (Algérie). Docteur d'Etat en Droit. Chargé d'enseignement à l'Université de Franche-Conté. Président de l'Association "Citoyenneté active".
A notamment publié :
– "La récupération du concept de patrimoine commun de l'humanité par les pays industriels", *Revue Belge de Droit International*, 1987/1.
– "L'effectivité des droits des immigrés, facteur d'intégration", *La Revue administrative*, n° 259, janvier-février 1991.
Travaux collectifs :
– Les immigrés et la participation à la vie locale, *Syros-Alternatives*, Paris, 1989.
Ouvrage (en préparation) :
– *L'évolution du droit de la propriété dans l'ordre international.* Etude de l'expression juridique du développement inégal.

Leila BOUACHERA, chargée de mission au service des Etudes au C.S.A. (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) est nommée Directeur Juridique à E.V.A. d'Antenne 2.
Agée de 31 ans, Mme Leila Bouachera est titulaire d'une d'un doctorat en droit international. Elle est aussi lauréate de l'Institut de France (Académie des Sciences Morales et Politiques) et lauréate de la fondation de la vocation.
Ella occupé les fonctions d'Expert consultant à la Commission des Communautés Européennes, à l'O.C.D.E. et au Conseil de l'Europe, puis a été chargée des Affaires Européennes dans le secteur privé avant d'intégrer le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en tant que Chargée de mission au service des Etudes.

Saïd BOUAMAMA, de formation universitaire socio-économique, est actuellement consultant à l'Institut de Formation Action-Recherche (IFAR). Membre de l'association "Texture", il a présidé de 1986 à 1990, l'Association "Mémoire Fertile, agir pour une nouvelle citoyenneté" qui regroupait une centaine d'associations issues de l'immigration. Outre de nombreux articles concernant le mouvement associatif, il a publié notamment les ouvrages suivants :
– *La citoyenneté dans tous ses Etats*, en collaboration avec Albono Cordeiro et Michel Roux, Edition CIEMI - La Découverte, Paris 1991.
– *Vers une nouvelle citoyenneté, crise de la pensée laïque*, Edition La boîte de Pandore, Lille, 1991.

Jean Claude de BOUVIER, ancien élève de l'Ecole Nationale de la Magistrature. Juge d'application des peines à Chalon sur Saône. Membre du Comité de Rédaction de la revue *Justice*. Vice-Président du syndicat de la magistrature. Dessinateur BD.

Jocelyne CESARI, docteur en sciences politiques, chercheur au CNRS, IREMAM à Aix-en-Provence. Chargée de cours à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence.
A soutenu une thèse sur l'Islam et le Politique à Marseille en 1992, Université d'Aix-Marseille III.
Collaboratrice du groupe "Emigration - Immigration" à l'IREMAM.
Auteur de nombreux articles dans *l'Annuaire d'Afrique du Nord, Migrations-Société, Les Cahiers de l'Orient, ...*

Yassine CHAÏB, 29 ans. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. Docteur en Sciences Politiques - I.E.P. d'Aix-en-Provence. Vient de soutenir sa thèse de Doctorat (N.R.) en 1993 : *La Mort et l'Islam en France*, sous la direction du M. Bruno Etienne.
– 1989 : Bourse jeune-chercheur sur le transport international du cadavre.
– 1989-91 : Documentaliste à l'Ambassade de France à Tunis.
– 1991 : Consultant en Urbanisme funéraire et thanalogie, Tunisie.

Mamadou DAFE, chargé de recherche au C.N.R.S. Laobratoire LPTS – Toulouse. Directeur de la revue *Le Musulman*.
– 1982 : Thèse de 3ème cycle dans le domaine de la Biochimie du bacile de la lèpre à l'UPS de Toulouse.
A reçu le prix de la lèpre en 1982 de la Mission Evangilique contre la lèpre.
– 1986 : Doctorat d'Etat en Biochimie.
– 1988-89 : Stage - Poste doctorale dans le collorado (C.S. University).
– A publié dans les revues scientifiques internationales. Représente son Laboratoire dans les différentes rencontres scientifiques. (NDLR)

Hamid DEMMOU, Commissaire du District de Toulouse des Scouts Musulmans de France.
Maître de Conférence à l'Université des Sciences de Toulouse (Toulouse III).
Chercheur au Laboratoire d'Automatique et d'Analyse des Systèmes (LAAS-CNRS).

Olivier FALANGA, 28 ans. Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence. Administrateur au Ministère de l'Education Nationale.
– Auteur d'une recherche sur les projets de Mosquées à Marseille, publie, en partie, dans la revue *Esprit*. (1992).

Abdallah GABSI, Docteur en urbanisme, Docteur en Droit – Etudes Internationales et Européennes – Chargé d'Enseignement à l'Université Toulouse Le Mirail. Chercheur au C.E.R.E.S.I. (Centre pour les Equipes de Recherche et d'Etude des Situations Interculturelles – UTM). Responsable du groupe de Recherche sur la Méditerranée à l'Institut Catholique de Toulouse.
A notamment publié :
– *Les relations Nord-Sud, le cas de la Tunisie et de la CEE de 1970 à 1985*, in *Horizons Maghrébins – Le Droit à la Mémoire*, Toulouse, n° 6, 1986.
– Les Tunisiens en Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées : l'étude d'une minorité culturelle en France, in *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, T. 22, Fas. 3-4, Montpellier, 1988.

L'ELITE SCIENTIFIQUE ARABE EN FRANCE : LE CAS DE LA VILLE DE TOULOUSE

Abdallah GABSI

"L'heure est aussi à la persévérance pour réussir à mobiliser la volonté de tous les Etats et à combler le fossé Nord-Sud. Que l'éducation, la science, la culture reçoivent la priorité que méritent leur rôle clé pour un devenir plus lumineux".

Federico Mayor
Directeur Général
de l'UNESCO

La "fuite des cerveaux" a suscité un débat controversé. Si pour les uns c'est une véritable perte de compétences pour les pays d'origine, pour d'autres penseurs l'important c'est que la personne accomplisse le meilleur parcours, qu'elle s'épanouisse par la formation et l'activité[1]. Quelle opinion partager ?

C'est à travers l'exemple des chercheurs arabes formés à l'Université Toulouse III qu'on analyse les flux des diplômés arabes.

Certains décident de revenir au pays d'origine dès l'obtention du diplôme, d'autres, au contraire, choisissent de faire une vie professionnelle ailleurs. Les raisons qu'ils invoquent diffèrent selon les individus.

Plusieurs variables entrent dans la détermination de leur choix. Certaines sont d'ordre professionnel, d'autres restent tout à fait personnelles. Quelques diplômés, malgré l'attachement au pays d'origine, se trouvent, par la force des choses, contraints à vivre et à travailler en dehors de chez eux.

Le choix effectué, qui n'est jamais ni simple, ni définitif, mérite toutefois d'être éclairé.

PROBLEMATIQUE METHODOLOGIE

L'annuaire des diplômes délivrés sur une période de 7 ans (1985-1991) par l'Université Paul SABATIER (Toulouse III) publié par les services de cette institution est d'une grande utilité ; il constitue une base pour la méthode quantitative notamment.

Outre les fiches des diplômes classés par ordre alphabétique précisant

leur lieu de résidence, l'annuaire présente un index des entreprises à l'étranger et un autre pour les entreprises en France.

Enfin, un classement par spécialité permet de constater l'importance du choix porté sur telle ou telle discipline. Attaché à l'étude de la fuite des cerveaux arabes, un décompte permettra d'apprécier la place qu'ils occupent par rapport au total des diplômes délivrés pour les étudiants de toutes nationalités.

L'analyse porte sur les élites originaires de l'ensemble des pays arabes et leur répartition selon les pays ? Y a t-il une concentration pour les maghrébins ou pour ceux qui arrivent du Machrek[2]...
Par quoi s'explique t-elle ?

A la fin de leur cursus universitaire pour quelle destination opteront-ils ?

Pour ceux qui ont choisi de résider en France resteront-ils à Toulouse, lieu de leur formation ?

Tant de questions se posent pour lesquelles la méthode quantitative ne peut, seule, permettre de répondre. A celle-ci vient s'ajouter celle dite qualitative visant à faire ressortir les sentiments des diplômés pour le choix de telle ou telle destination professionnnelle.

Pour quelle raison acceptent-ils de vivre hors du pays d'origine ?

Par des entretiens, des discussions libres ou des réunions organisées avec des étudiants à différents niveaux d'études nous relèverons leurs opinions diverses sur la question qui reste toujours posée : *Le non retour est-il toujours voulu ? Une autre question et non des moindres mérite également d'être posée : que deviennent les diplômés décidant de vivre à l'étranger et ceux revenus au pays ?*

IMMIGRATION INTELLECTUELLE

Par immigration arabe et tout précisément maghrébine, on a toujours entendu le déplacement des travailleurs manuels à la recherche d'emplois relativement bien rémunérés. Celui-ci a été fortement encouragé par les entreprises qui trouvent dans cette main-d'œuvre "bon marché" une source de profit provenant de la réduction qu'elle entraîne pour les coûts de production.

Il y a quarante ans l'infrastructure éducative était insuffisante dans l'ensem-

ble des pays du Maghreb notamment.

L'éducation de beaucoup d'enfants était limitée aux "écoles coraniques".

Depuis, des efforts ont été déployés pour répondre à la scolarité rendue obligatoire[3]. Des écoles publiques et privées ont vu le jour même dans les "coins perdus" du pays.

A ce propos, un instituteur français qui racontait son voyage en Tunisie, disait : "combien j'étais heureux d'avoir découvert des écoles bâties sur le seuil du désert". Et il convient d'ajouter que parmi ceux qui les avaient fréquentées certains sont aujourd'hui diplômés des universités toulousaines.

Le cycle scolaire a dû s'allonger pour bien des élèves appartenant à diverses couches sociales. Ainsi assiste t-on chaque année à la réussite de nouveaux bacheliers, demandeurs d'un enseignement supérieur, tout à fait légitime. Il a été rendu possible par la construction d'instituts, d'écoles ou d'universités mais aussi par l'envoi de jeunes du Sud dans bien des pays occidentaux, dont la France ayant des liens traditionnels avec l'ensemble du Maghreb[4].

La poursuite des études à l'étranger a connu différentes phases d'évolution. Au seuil de l'indépendance des pays arabes, faire ses études à l'étranger était, pour les rares étudiants qui arrivaient, un pur privilège. Dans les années soixante-dix, cette situation a changé. Ceux qui venaient faire leurs études en France étaient issus de diverses catégories sociales. Certains payaient leurs études au moyen de "petits boulots". D'autres bénéficiaient d'une bourse d'études nationale ou de coopération : ce sont eux, généralement, qui retournent au pays.

La poursuite des études à l'étranger redevient actuellement un privilège. Beaucoup de contraintes se posent à l'étudiant de la part du pays d'accueil ; la liste des conditions de séjour estudiantin s'allonge. A cela viennent s'ajouter les problèmes financiers aggravés par la dévaluation pratiquée par certains pays de la rive sud de la méditerranée.

L'arabisation dans le primaire et le secondaire et l'ouverture "politique de décentralisation de l'enseignement supérieur" ont, parmi d'autres conséquences, la réduction des flux d'étudiants maghrébins à destinations des universités occidentales.

ANALYSE STRUCTURELLE DES DIPLOMES D'ORIGINE ARABE

La réussite des arabes à Toulouse est relativement importante. Sur 4629 Diplômés de l'Université Paul SABATIER (UPS) entre 1985 et 1991 ayant une maitrise, un diplôme d'études approfondies (DEA), un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS), un diplôme Universitaire de recherches (DUR), un diplôme de Docteur Ingénieur, un Doctorat d'Université ou de troisième cycle ou un Doctorat d'Etat, 633 sont d'origine arabe soit 13,6%.

La majeure partie des diplômes attribués sont de troisième cycle. Les titulaires de diplômes de deuxième cycle ne représentent que 26,4%.

La Maîtrise, Diplôme de deuxième cycle, marque une étape décisive dans la vie estudiantine. Tous les "Maîtrisards" ne poursuivent pas le troisième cycle. Cette constatation concerne d'ailleurs les étudiants de toutes nationalités. Pour les étudiants maghrébins, il y a ceux qui, pour des raisons familiales ou même délibèrément, regagnent le pays et réintègrent les établissements d'enseignement public, ou travaillent dans les entreprises publiques ou privées voire

créent leur propre entreprise. D'autres, par faute de moyens financiers, ne peuvent poursuivre leurs études qu'ils souhaitent pouvoir reprendre et rejettent par conséquent, ne serait-ce qu'à court terme, l'idée du retour. D'autres encore, faute d'encadrement de leurs recherches à Toulouse ou parce qu'ils désirent entreprendre d'autres études non enseignées à Toulouse, se dirigent vers d'autres grandes villes (Lyon, Grenoble, Paris...).

STRUCTURE SELON LA NATURE DU TITRE ATTRIBUE A DES ARABES PAR L'UPS ENTRE 1985-1991

Titre	Effectif	Pourcentage
01 Doctorat d'Etat	31	5
02 Doctorat d'Université ou Doctorat de 3ème cycle	231	36,5
03 Diplôme de Docteur ingénieur	24	3,8
04 Ingéniorat de physique de l'habitat	–	–
41 Maîtrise de physique de l'habitat	–	–
05 Diplôme Universitaire de Recherche	2	0,5
06 Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées	9	1,5
07 Diplôme d'Etudes Approfondies	169	26,7
08 Maîtrise	167	26,4
	633	100

A partir de l'Annuaire des Diplômés de 1985 à 1991, publié par l'U.P.S (Toulouse III).

STRUCTURE SELON LA NATURE DU TITRE ATTRIBUE

A DES ARABES PAR L'UPS ENTRE 1985-1991

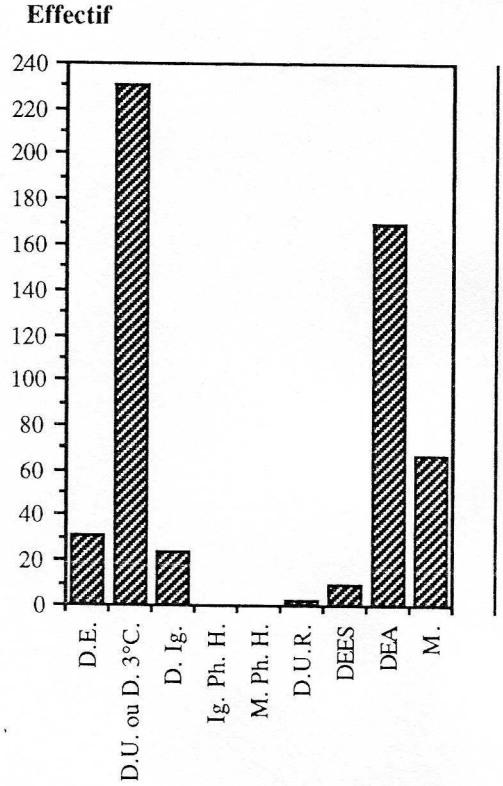

D.E. : Doctorat d'Etat

D.U ou D. 3° C. : Doctorat d'Université ou de 3 ° Cycle

D. Ig. : Docteur Ingénieur

Ig. Ph. H. : Ingéniorat de physique de l'habitat

M. Ph. H. : Maîtrise de physique de l'habitat

D. U. R. : Diplôme Universitaire de recherche

DEA : Diplôme d'études approfondies

DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées

M. : Maîtrise

© A. Gabsi, 1993.

Le nombre des "thésards" est appelé à augmenter dans les années à venir même si le D.E.A ne donne pas automatiquement accès à la préparation d'une thèse.

En effet, en 7 ans, 167 maîtrises et 169 D.E.A ont été délivrés par l'U.P.S à des étudiants d'origine arabe soit respectivement 5,5% et 13,5% du total des diplômes sanctionnant les enseignements de ces titres. Cela apparaît d'autant plus possible que le total des Maîtrises et des D.E.A dépasse de 28% celui de l'ensemble des Doctorats dont la thèse a été soutenue et acceptée au cours de la période considérée. Cela est possible mais pas évident car des conditions difficiles pèsent sur les étudiants, ce qui les conduit parfois à arrêter leurs études au terme du deuxième cycle.

Les diplômes que l'on prépare le moins sont les DESS et les DUR destinés à ceux qui veulent déboucher sur la vie professionnelle soit respectivement 1,5% et 0,1%.

Les titulaires de DEA représentent près de 27% ; à la fin de la préparation et aprés la présentation et la soutenance de la thèse, leur nombre viendra augmenter celui des docteurs qui sera encore plus important si on y ajoute ceux qui viennent pour préparer directement une thèse.

STRUCTURE DES TITULAIRES DE LA MAITRISE OU DU D.E.A
SELON LES DISCIPLINES

Disciplines	Maîtrise		D.E.A	
	Effectif	% D. arabes Total	Effectif	% D. arabes Total
Mathématiques	15	14	23	32
Informatique	24	7,5	32	8,5
Mécanique	33	8,5	9	15,8
Physique	5	2	36	41
Electronique	–	–	36	41
Chimie	28	9,4	6	6
Géologie	2	1,8	5	13,2
Astrophysique	–	–	4	6,25
Biologie	44	4,10	–	–
Physiologie	10	4	23	13,5
Génie biomédical	4	4,25	–	–
Pharmacologie	–	–	5	5,2
Activités physiques	2	1,4	–	–
Total	167		169	
Diplômés arabes / Total des Diplômés =	en %	5,5		13,5

A partir des données brutes de l'Annuaire des Diplômés de l'U.P.S de 1985 à 1991.

STRUCTURE DES TITULAIRES DE LA MAITRISE OU DE DEA SELON LA DISCIPLINE

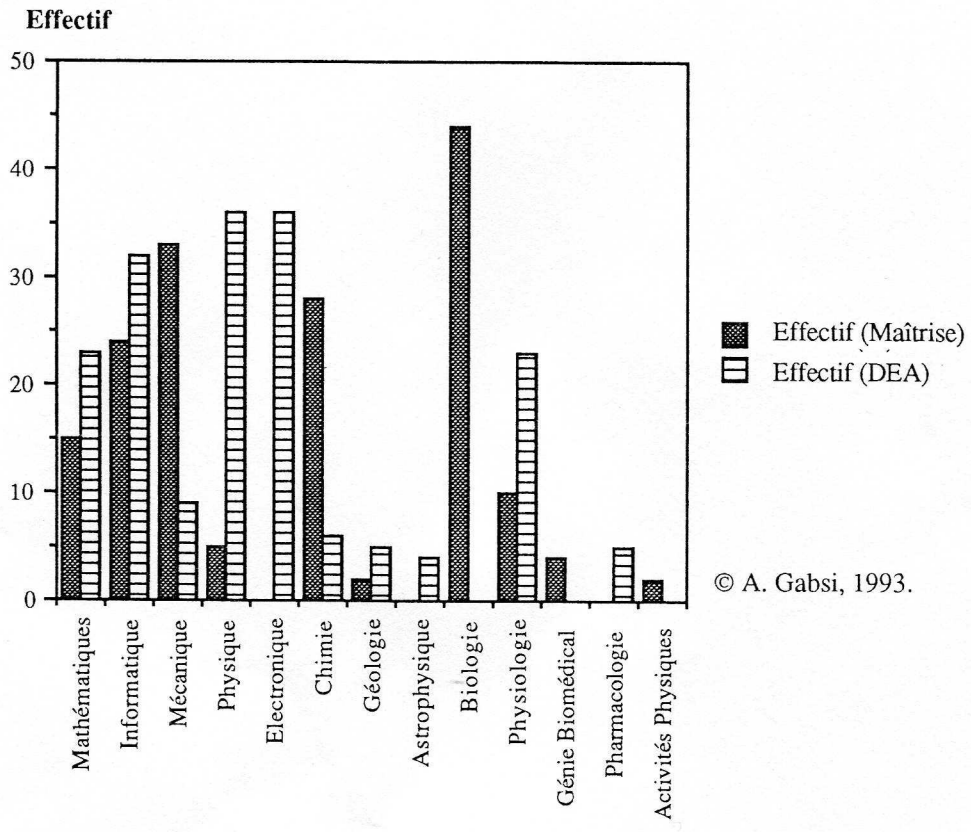

Ce sont les Doctorats d'Université ou de Troisième cycle qui occupent la part la plus importante 36,5% contre environ 5% pour les Doctorats d'Etat. L'originalité, notamment, que l'on exige pour ce dernier type de diplôme justifie à elle seule l'écart entre ces deux pourcentages.

Il s'agit bien ici de pourcentages globaux qu'il convient de préciser pour chaque discipline, en considérant en outre le titre de Docteurs-Ingénieurs qui se situe pour l'ensemble à 3,8%.

ANALYSE SELON LES DISCIPLINES

En science la part des arabes par rapport aux diplômés varie selon les sections.

C'est en mathématique que la part des arabes apparaît relativement importante. Un Docteur d'Etat sur trois est originaire des pays arabes. Ce pourcentage est à la hausse si l'on considère les Doctorats de troisième cycle ou d'Université pour lesquels le rapport passe à un sur deux. En sept ans l'U.P.S leur a délivré 5 Doctorats d'Etat et 38 Doctorats d'Université ou de Troisième cycle.

Ainsi, assiste t-on à une nouvelle vague de mathématiciens arabes formés à Toulouse et renouant avec cette tradition ancienne qui nous rappelle les mathématiques arabes[4] auxquelles, d'ailleurs, un chercheur de l'U.P.S, M. le Professeur Jean Gassinet a consacré une partie de ses travaux dont l'histoire de ces mathémamtiques.

En informatique et pour la période considérée, dix Doctorats d'Etat ont été délivrés à des étudiants parmi lesquels nous ne relevons aucun nom arabe. Mais cela ne peut laisser croire que les étudiants du Maghreb ou du Machrek ne s'intéressent pas à l'informatique et à la haute technologie. Sur 125 Docteurs d'Université ou de troisième cycle 42 sont originaires des pays arabes soit un sur trois, et ce rapport s'accroît, un sur deux, pour les titulaires du titre de Docteur-ingénieur.

L'industrialisation s'amorce dans bien des pays arabes et l'intérêt que portent leurs étudiants à la mécanique lui est tout à fait favorable. C'est dans cette discipline que l'on relève le taux de Docteurs d'Etat le plus élevé 63% soit 2,5 sur 4, et il en est de même pour les titulaires du titre de Docteur-ingénieur. Pour les autres Doctorats le rapport passe de un sur 4. Pour le génie mécanique, le génie civil et la mécanique des fluides, nous ne relevons aucun docteur d'Etat originaire du monde arabe. Ce qui n'est pas le cas pour le titre de Docteur d'université ou de troisième cycle pour les quels le rapport est de 9 sur 20 pour le génie mécanique et 6 sur 16 pour le génie civil. Pour la mécanique des fluides si aucun Doctorat n'a été délivré à des arabes en cette période de sept ans, il convient tout de même de préciser que des enseignants ont été envoyés de Tunisie, par exemple, pour préparer leur thèse dans le laboratoire de mécanique des fluides de l'école des ingénieurs (ENSET)[5].

En Mécanique une coopération étroite existe déja entre l'UPS et les univertés maghrébines. L'équipe du département mécanique de la Faculté des Sciences de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech est dirigée par un Docteur d'Etat, Mir Ahmed qui, avec ses collaborateurs dont certains ont également reçu leur formation à Toulouse, coopère avec l'U.P.S. Ce n'est donc pas le fait du hasard que des échanges existent entre cette institution et l'UPS, échanges d'ailleurs élargis à d'autres Universités proches dont celle de Perpignan[6].

Le choix des étudiants maghrébins ou proche orientaux a été porté sur

STRUCTURE DES TITULAIRES DU TITRE DE DOCTEUR SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET LA DISCIPLINE

(Graphique établi à partir de 286 diplômés)

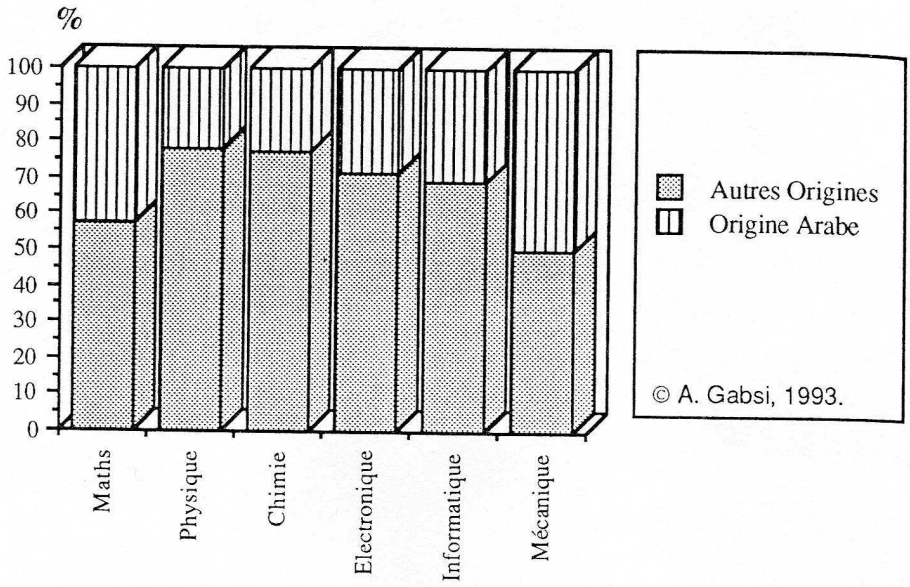

STRUCTURE DES DIPLOMES MAGHREBINS DE RETOUR AU PAYS SELON LA NATURE DE L'INSTITUTION D'EMPLOI

(Graphique établi à partir de 633 diplômés)

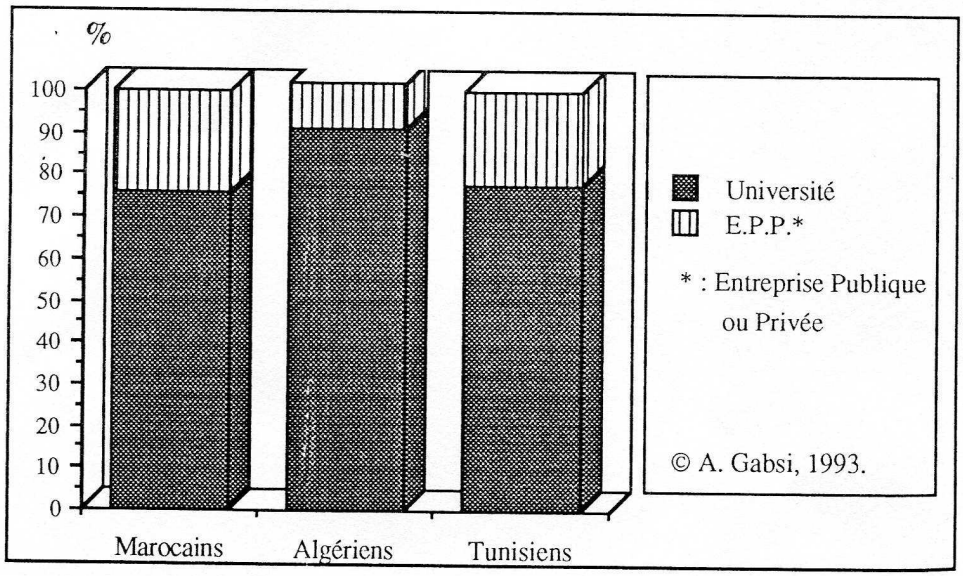

la physique. Cependant, certaines de ses branches ne les ont pas du tout attirés. Il en est ainsi pour la physique de l'environnement et de la physique de l'habitat : aucun Docteur n'a été formé dans ces branches.

Sur 35 Doctorats d'Etat, 5 ont été attribués à des Arabes soit 3 en physique et 2 en physique des solides.

Certains pays arabes, comme l'Algérie, sont producteurs de gaz et n'ont eu aucun Docteur d'Etat sur les quatre formés en physique de gaz, branche pour laquelle le rapport aux autres Doctorats est de 6 sur 28 soit un sur cinq. Ce même rapport est relevé pour la physique radiologique, quant à la physique des solides il est de un sur deux.

Pour toute la discipline physique le pourcentage des docteurs arabes est de 22%.

Pour les Docteurs ingénieurs dont le total des diplômes est de 83, un seul est délivré à un Arabe.

L'électronique toutes branches confondues, a attiré les étudiants arabes pour lesquels on relève 6 sur les 20 docteurs d'Etat formés au cours de la période considérée.

Aucun de ces six diplômés n'appartient ni à l'acoustique ni à l'énergétique. Cette même constatation reste valable pour l'ensemble de ces vingt diplômés. Pour les autres Doctorats 8 sur 30 sont arabes soit un pour l'acoustique et sept pour l'énergétique.

La chimie est parmi les disciplines qui ont fortement intéressé les étudiants originaires des pays arabes. Pour chaque catégorie de doctorat le rapport demeure de un sur cinq.

Cependant certaines sections de la chimie semblent intéresser moins les étudiants arabes et d'autres ne les ont pas du tout attirés. Il en est ainsi pour la chimie physique, l'agrochimie, le génie informatique et théorique pour lesquels nous n'avons enregistré, pour eux, aucun Doctorat en sept ans. C'est pour la chimie ou la chimie moléculaire que l'on relève les rapports les plus élevés soit respectivement 3 sur 12 et 1 sur 7 pour les Doctorats d'Etat contre respectivement 2 sur 3 et 24 sur 105 soit 23% pour les autres catégories de doctorats.

Certains grands noms de la chimie pratiquant l'enseignement et la recherche en Tunisie ont reçu leur formation à Toulouse. Il en est ainsi pour M. Le Professeur Belgacem Baccar qui avec la participation du regretté Professeur Ferdinand Mathis, ancien Doyen de l'U.P.S, a contribué à la création de l'école des ingénieurs de Gabès.

Le regretté Professeur Ferdinand Mathis avait enseigné la Chimie dans les deux universités des deux rives de la Méditerranée et était fortement attaché à la coopération, qui, pour lui, ne devait relever du mythe mais plutôt de la réalité, par l'entreprise d'actions concrètes comme la création d'Ecoles.

A ce propos dans les préfaces de son livre[7] par M. Jean Mahenc du côté français et de M. Belgacem Baccar et M. Naceur Ayed du côté Tunisien nous lisons respectivement "Un certain nombre d'anciens élèves de F. Mathis, aussi bien en France qu'en Tunisie... ont souhaité l'édition des notes de cours de leur ancien maître". "Il avait établi des liens de coopération particulièrement étroits avec un certain nombre de ses anciens élèves du Tiers-Monde dont nous sommes. Il n'hésita pas ainsi à répondre à l'appel de l'un d'entre nous ayant eu à charge de monter une école des ingénieurs de Gabès".

STRUCTURE DES DIPLOMES DE 3° CYCLE SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE

(Graphique établi à partir de 286 diplômés)

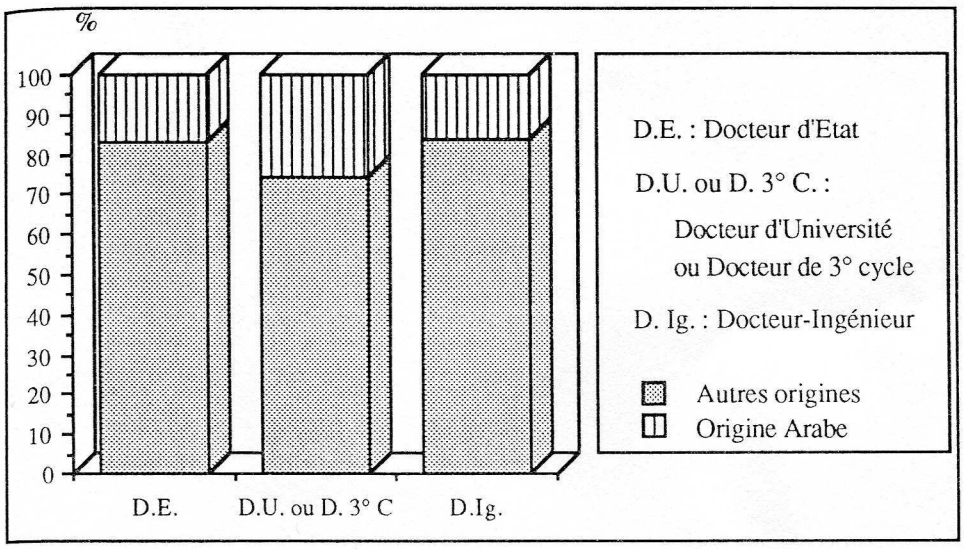

© A. Gabsi, 1993.

En s'attachant aux structures des disciplines, la part des arabes par rapport à l'ensemble varie selon la section mais aussi selon la nature du diplôme. Si pour les Doctorats d'Etat et le titre de Docteur-ingénieur le pourcentage est de 17% pour les Doctorats de troisième cycle ou d'Université celui-ci atteint les 26% soit respectivement un sur six et un sur quatre.

Pour le calcul de ces rapports nous avons pris en considération l'ensemble des étudiants originaires du "monde arabe". Mais de laquelle de ses parties proviennent-ils essentiellement ?

DIPLOMES ARABES : DU MAGHREB OU DU MACHREK ?

Nous nous sommes intéressés aux élites scientifiques arabes en général, mais la structure géographique des diplomés ayant choisi et réalisé le retour fait ressortir une forte concentration pour les maghrébins : 97% contre seulement 3% pour les proche orientaux (Syriens, Jourdaniens et Egyptiens).

Cette politique vise donc à transformer la coopération en partenariat. L'échange se poursuit et au lieu d'envoyer les bacheliers en France, la Tunisie, avec l'aide de celle-ci, les forme sur place et facilite les déplacements pour des formations complèmentaires ponctuelles et à cela viendra s'ajouter l'échange permament d'enseignants.

Ce modèle de coopération a pu être créé : les étudiants arrivent de l'université tunisienne et complètent leur formation dans les laboratoires de l'Université Paul Sabatier. Cette façon de véhiculer les connaissances demeure tout à fait partagée par le Professeur J. Barrans.

Ainsi, la question du retour se pose moins voire ne se posera plus pour eux.

L'astrophysique, la géologie et la transformation de la matière ont attiré quelques thésards d'origine arabe. C'est en géologie que l'on a formé 14 Docteurs d'Etat dont un seul arabe. Ce rapport se modifie pour les Doctorats d'Université ou de troisième cycle 40% contre 15% pour la transformation de la matière et écorce terrestre et 10% pour l'astrologie.

L'absence de doctorats est manifeste pour les arabes en matière de dynamique des bassins et de la science de la terre.

La biochimie, la biologie et la microbiologie semblent intéresser moins que les autres sections les arabes. En biochimie on relève un sur six pour le doctorat d'Etat et deux sur huit pour le Doctorat d'Université ou de troisième cycle. La biologie cellulaire comme la biologie des organismes et des populations n'ont eu aucun docteur d'Etat arabe sur un total de sept pour la première et de deux pour la seconde. Pour les Doctorats de troisième cycle ou d'Université les rapports sont respectivement de 2 sur 10 et de 1 sur 1.

Pour la microbiologie les rapports sont de 1 sur 6 pour les Doctorats d'Etat et de 1 sur 49 pour les Doctorats d'Université ou de troisième cycle.

STRUCTURE DES RAPPORTS DES DIPLOMES ARABES SELON LES DISCIPLINES ET LA NATURE DES DIPLOMES

Disciplines	Doctorat d'Etat		Doctorat d'Univ. ou de 3 cyc		Dip. Docr Ingénieur	
	Arabe	Total	Arabe	Total	Arabe	Total
Mathématiques	5	16	38	84	–	–
Informatique	0	14	42	125	10	21
Mécanique	5	8	1	4	5	8
Génie civil	–	2	6	16	–	
Physique	5	35	30	125	1	83
Electronique	6	20	50	187	7	29
Chimie	7	33	28	130	–	5
Astrophysique	1	27	30	148	1	3
Biologie biochimie						
Microbiologie	2	29	6	76	1	3
Total	31	184	231	893	24	152
	17%		26%		16%	

A partir des données brutes de l'Annuaire des diplômés de 1985 à 1991 publié par l'U.P.S (Toulouse III).

STRUCTURE DES REVENANTS DIPLOMES
SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE

ZONE GEOGRAPHIQUE	NOMBRE	POURCENTAGE
MAGHREB		
Marocains	40	49
Algériens	26	32
Tunisiens	13	16
	79	97
MACHREK		
Egyptiens	1	1
Jourdaniens	1	1
Syriens	1	1
	82	100

A partir de l'annuaire des diplômés publié par l'U.P.S (Toulouse III) 1985-1991.

STRUCTURE DES DIPLOMES ARABES DE L'UPS DE RETOUR

AU PAYS D'ORIGINE ENTRE 1985-1991

(Graphique établi à partir de 82 diplômés)

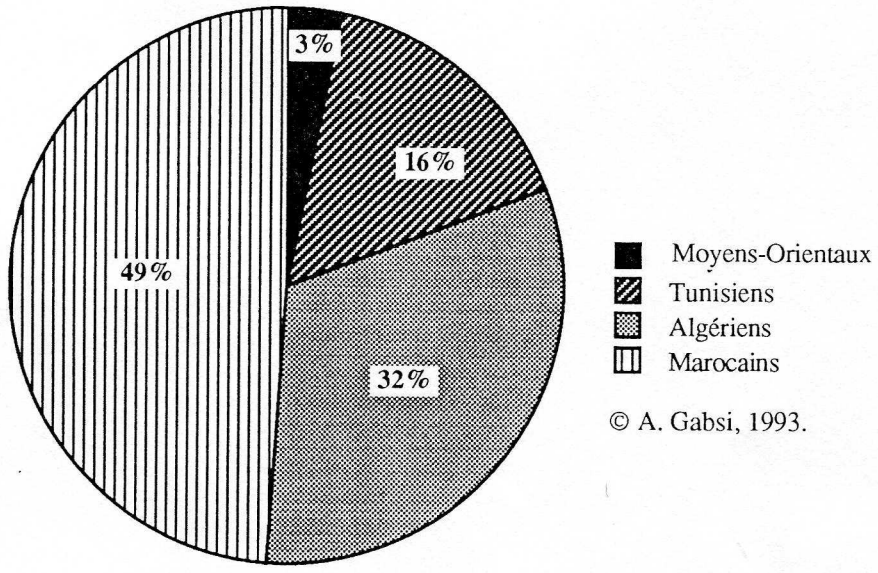

© A. Gabsi, 1993.

Cette concentration s'explique par les liens traditionnels existant entre la France et les pays du Maghreb et tout particulièrement entre Toulouse et ces pays dans le domaine de l'éducation notamment. Les Universités toulousaines ont formé beaucoup d'étudiants maghrébins qui, de par la responsabilité dont ils se trouvent investis aujourd'hui de l'autre côté de la Méditerranée, entretiennent les liens de coopération. Chaque année, la Tunisie, par exemple, envoie à F.A.U.S.T (Salon d'exposition pour la technologie de pointe) une délégation composée essentiellement d'anciens étudiants, venant exposer le résultat de leurs travaux de recherches effectués dans les laboratoires tunisiens. Il en est de même pour le Maroc avec la participation du département de mécanique de la Faculté des Sciences de Marrakech.

Les proches-orientaux, Egyptiens, Jordaniens, Syriens, Saoudiens, Irakiens... sont très peu nombreux et font essentiellement leurs études aux Etats-Unis, au Canada, et notamment en Angleterre pour laquelle ils constituaient des colonies.

QUEL EST LE DEVENIR DE CES DIPLOMES ?

La formation nécessite quelques années. Elle est sanctionnée par un diplôme pour lequel une durée est fixée, mais celle-ci pourrait, pour diverses raisons, être dépassée. Le système des unités de valeurs en est certainement une.

Entre le départ du pays natal et le retour prévu à celui-ci beaucoup de choses peuvent se passer : à un moment où l'adolescence s'apprête à laisser la place à l'âge adulte les projets de vie gagnent en consistance mais le devenir reste tout de même incertain : retour ou non retour, qui sait ?

A ce propos me confiait (A...) "la première année, la première semaine je comptais les jours. J'hésitais entre rester à Toulouse ou revenir chez moi en Tunisie. Ma famille, mes amis et mon environnement quotidien me manquaient fortement. Puis mon "amour" pour les études que j'ai choisies et que je ne pouvais préparer à l'époque chez moi fit pencher la balance et je finis par me décider à rester pour ne rien regretter un jour. La seconde année je commençais à m'habituer à la vie toulousaine. Je fis des connaissances et au lieu des semaines je comptais les mois... Depuis vingt ans sont déjà passés et je suis toujours là. Je partirai peut-être un jour mais quand ? Je ne sais pas. Et la question reste virtuellement posée !".

Cette question a été d'ailleurs parmi celles qui ont été principalement posées à M. Hédi M'Henni, Secrétaire d'Etat tunisien à la recherche scientifique ayant présidé la réunion avec les étudiants organisée par l'Amicale des Tunisiens de Toulouse[8].

Là encore les avis demeurent tout à fait partagés sur la nécessité du retour au pays. Pour certains le désir de vivre chez soi est clairement manifesté. Mais pour eux, un problème se pose : la non-adaptation des diplômes aux besoins du pays. Il s'agit ici de ceux qui ont obtenu un diplôme de haut niveau dans le domaine de la technologie de pointe. A ce propos quelques étudiants en phase finale de la scolarité l'ont manifesté avec force : "Nous voulons rentrer chez nous mais nous savons qu'en raison de l'absence d'infrastructure relative à notre domaine notre compétence ne sera pas utilisée... Ce qui nous importe le plus c'est l'emploi et la promotion de notre savoir". Et un autre ajoute : "j'ai peur d'être employé ailleurs que dans les domaines que je maîtrise. Cela évolue tellement vite en matière d'électronique et de haute technologie que

mon inquiétude ne pourra qu'être grande de ce côté... Avec le temps et l'évolution rapide dans ce domaine je risque de me trouver avec un stock de connaissances périmées. Mon seul recours demeure la vie à l'étranger que je ne choisis pas délibérément"...

De toutes les discussions libres, le retour apparaît une préoccupation générale et sa résolution par des moyens concrets s'impose.

Sur 204 diplômés 40% reviennent au pays d'origine, 57% restent en France dont 30% à Toulouse et 3% seulement se dirigent vers d'autres pays que la France, Etats-Unis, Canada ou Suède.

La quasi-totalité de ceux qui ont opté pour le retour se trouve employée dans les universités :

STRUCTURE DES DIPLOMES MAGHREGBINS DE RETOUR AU PAYS D'ORIGINE SELON LA NATURE DE L'INSTITUTION D'EMPLOI

Pays d'origine	Total	Université	Entreprises Publiques ou privées
Maroc	41	31	10
Algérie	25	23	2
Tunisie	13	10	3
	78	63	15

A partir des données brutes de l'annuaire des diplômes de 1985 à 1991 publié par l'Université Toulouse III.

Pour la Tunisie et le Maroc 75% de ceux qui sont rentrés se trouvent employés dans les universités. Les autres sont en entreprises publiques ou privées. Pour l'Algérie le recrutement universitaire concernent la quasi totalité des diplômés ayant choisi le retour soit 92%.

Cette situation est spécifique aux pays en voie de développement. Le décollage économique poursuit son cours, l'intelligentsia se dirige vers les établissements universitaires. Ce n'est que dans la deuxième phase de développement que les entreprises commencent à les attirer ; tout d'abord les entreprises publiques telles que la STEG (Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz) pour l'exemple de la Tunisie puis vers les entreprises privées.

Ce processus est en voie de concrétisation au Maroc où les entreprises privées attirent des ingénieurs depuis la privatisation de dizaines d'entreprises publiques. Certains Docteurs occupent des postes de responsabilité dans les Ministères (Chef de projets ou chef de services) ou dans les Sociétés ou encore dans les établissements hospitaliers (Techniciens de laboratoire...).

L'élite scientifique arabe formée à Toulouse, a été, pour diverses raisons, inégalement partagée entre les deux rives de la Méditerranée.

ELITES SCIENTIFIQUES ARABES RESTEES EN FRANCE :

Parmi celles qui sont restées en France certaines se sont consacrées à l'enseignement supérieur ou secondaire dans les établissements publics ou privés. D'autres travaillent dans les entreprises privées d'informatique telles que "ADT informatique", "Alliance Qualité Système", Arcante Arconix... ou

dans les établissements publics tels que les Centres hospitaliers régionaux.

Quelques maghrébins ont pu exploiter leurs compétences dans des centres de recherches mondialement réputés tel que le Centre National de la Recherche Scientifique (C.N.R.S) où sur 101 employés à Toulouse et diplômés de l'UPS 4 sont d'origine arabe.

Au Laboratoire d'Automatisme et d'Analyse des Systèmes (LAAS) de Toulouse travaillent deux chercheurs marocains bien connus dans leur spécialité, M. Malek Ghallab dans la robotique et M. Rachid Alami, chargé de recherches au C.N.R.S – LAAS en matière d'informatique.

CONCLUSION

L'étude est consacrée aux élites scientifiques arabes en France. Or, l'analyse statistique dégage une forte concentration en faveur des diplômés maghrébins : les proches orientaux ne représentent en fait que 3%.

A l'Université Paul Sabatier les enseignements sont très diversifiés mais certains d'entre eux n'ont nullement attiré des Arabes. Il en est ainsi pour la Chimie des Gaz. Et pourtant des pays comme l'Algérie disposent de fortes potentialités dans ce domaine.

Certains s'orientent vers des sections dont les enseignements ne peuvent être exploités par les pays d'origine, faute de moyens, et abandonnent les sections qui présentent une nécessité immédiate pour ces pays.

Ainsi une coordination des besoins et des moyens pour les satisfaire s'avère donc primordiale pour assurer aux pays du Sud un développement adéquat : orientant les étudiants vers les disciplines ayant un rapport avec les besoins réels du pays.

Il serait souhaitable que des commissions mixtes France-Pays du Maghreb se rencontrent pour réfléchir sur les problèmes du moment et donner réalité à l'ajustement des moyens aux fins, atténuant ainsi le taux de non-retour.

Le non-retour, vu comme une perte pour le pays d'origine, dans la mesure où les coûts socio-économiques engagés jusqu'au Baccalauréat, voire jusqu'à la maîtrise pour ceux qui viennent préparer directement une thèse, sont exclusivement à la charge du pays d'origine. Les fruits de la production se trouvent, de ce fait, déplacés dans l'espace au profit du pays d'accueil.

L'arabisation, qui est un choix tout à fait légitime, a néanmoins participé au non retour. Alors que la formation était réalisée en français le diplômé entrant dans l'enseignement doit la "redistribuer" en arabe. Cela n'est pas aussi facile qu'on peut le penser. Parler l'Arabe et donner un cours en arabe sont deux choses tout à fait différentes. Cela apparaît d'autant plus difficile qu'il convient d'exprimer le fond de sa pensée dans un langage académique approprié. Pour tenter de résoudre ce problème, l'Algérie, par exemple, a décidé d'envoyer les diplômés arrivés d'Europe faire, durant 6 mois, un "apprentissage" de la langue arabe littérale appropriée à la Science, en Syrie, en Egypte, en Irak, en Jordanie..

Après l'enseignement primaire et secondaire, la réforme d'arabisation s'est étendue à l'enseignement supérieur. Elle touche déjà les sciences sociales et les sciences humaines. Pour les sciences fondamentales et les sciences appliquées la réalisation reste en cours de programmation. C'est d'ailleurs là une explication du fort taux relevé pour les "revenants" employés dans les universités : 92% pour l'Algérie contre 75% pour la Tunisie et 76% pour le Maroc.

La science est par définition universelle. Elle relève du patrimoine communautaire international. Il faut par conséquent favoriser et faciliter sa propagation en évitant toutes les contraintes qui pourraient peser sur son évolution.

Ainsi, conviendrait-il de créer un Centre de Recherche maghrébin regroupant les élites de retour au pays. De par les liens qu'elles ont entretenus avec leurs homologues des Universités où elles ont reçu leur formation, elles intensifieront les échanges pour elles une plus grande dynamique scientifique entre les Centres de Recherches du Nord et ceux du Sud de la Méditerranée par exemple.

C'est pour effectuer une étude pointue que l'accent a été mis sur une seule population universitaire : l'élite scientifique arabe diplômée de l'Université Paul Sabatier Toulouse III.

Ainsi, cette étude mérite t-elle d'être élargie à d'autres facultés de Médecine, de pharmacie, de chirurgie dentaire... voire à d'autres Instituts et Ecoles supérieures mais aussi aux autres Universités des sciences sociales et humaines.

Aussi la ville de Toulouse apparaît-elle comme un grand centre de formation et d'échanges très diversifiés[9] au service de l'éducation, du savoir et de la culture justifiant le choix de grands organismes internationaux d'y fixer ou implanter d'importantes institutions culturelles et scientifiques dans le cadre desquelles s'inscrit le projet de l'UNESCO : Centre international, opération Forum des Arènes[10].

NOTES

(1) Safar Hayssam : Travailleurs et cerveaux arabes immigrés en Europe introduit par Michel Jober.
Symposium international organisé au Centre d'Etudes et de Recherches arabes. Ecole des interprétes internationaux et l'Université de l'Etat (B. Mons).

(2) Machrek c'est à dire le soleil levant, il s'agit de l'Orient. Il regroupe l'Egypte, la Jordanie, le Liban et la Syrie. Maghreb c'est à dire le soleil couchant, il s'agit de l'Occident. Il regroupe les pays d'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie et Maroc. Pour le Grand Maghreb, il faut ajouter la Libye et la Mauritanie. Ces cinq pays forment l'Union du Maghreb arabe (U.M.A), depuis février 1989.

(3) Selon l'UNESCO, la Tunisie, par exemple, est parmi les pays du Tiers-Monde qui ont atteint le taux de scolarisation le plus élevé.

(4) Par Mathématiciens arabes il faut entendre tous ceux qui ont développé des mathématiques dans la langue arabe.
M. Roshdi Rashed occupe au CNRS le poste de Directeur de Recherches de la spécialité "Histoire des mathématiques arabes".

(5) Voir notre entretien avec M. le Professeur Lucien Masbernat, publié dans ce même numéro d'Horizons Maghrébins. Voir également notre article avec M.H Samrakandi et M.M Bellagh "Insertion et formation des étudiants étrangers dans les systèmes d'enseignement supérieur – le cas des étudiants maghrébins in Horizons Maghrébins n° 7/8 Eté Automne 1986 pp 110-133. Université Toulouse le Mirail.

(6) Selon notre entretien avec M.M.H. Samrakandi, originaire de la ville de Marrakech et entretenant des relations avec les chercheurs de cette institution. Je tiens à le remercier ici pour les diverses informations ainsi que pour les articles et ouvrages fournis.

(7) Mathis F : Cinétique chimique. Ed. Imprimerie 34. Toulouse 1991. Cet ouvrage a été édité, parés sa disparition, sous la direction de son épouse, elle même Professeur et chercheur en chimie à l'U.P.S ; elle a fait partie de plusieurs jurys de thèse soutenue à la Faculté des sciences de Tunis. Et elle dirige actuellement un groupe de recherches sur la méditerranée.

(8) Cette réunion été suivie par un dîner-débat, présidé par M. le Sécrétaire d'Etat tunisien à la Recherche scientifique Hédi M'Henni et organisé par l'Amicale des Tunisiens de Toulouse ayant regroupé plusieurs personnalités universitaires toulousaines attachées à la coopération scientifique avec les universités de la rive sud de la méditerranée : M. Cabanis (Directeur de l'IEP), M. Conté (Ancien Président de l'U.P.S et Responsable des relations internationales au Ministère de l'Education Nationale), M. Patrick Denoux (Directeur du Centre d'Etudes et de Recherches en Situations Interculturelles-CERESI), M. Alain Ducellier (Professeur d'Histoire), M. Marcel Garrigou (Président du Conseil Régional du Commerce, Vice Président de la Chambre de Commerche et de l'Industrie), M. Hen (Professeur de Droit public), M. Guy Isaac (Professeur de Droit public, Représentant M. Le Maire Dominique Baudis), M. Georges Mailhos (Président de l'Université Toulouse Le Mirail-Toulouse II), Mme Raymande Mathis (Chercheur au CNRS), M. Lucien Mandeville (Professeur de Science politique), M. Henry Roussillon (Professeur de Droit public ayant déjà enseigné à la Faculté de Tunis), M. Mohamed Habib Samrakandi (Responsable du Département Horizons Maghrébins-CIAM, Université Toulouse-Le Mirail).

(9) Voir notre Thèse en Droit public (Etudes internationales et européennes). "Les Relations Nord-Sud. L'exemple de la Communauté Economique Eropéenne et la Tunisie de 1970 à 1985". Sous la direction de M. le Professeur Pierre Vellas. Université Toulouse I, 19 février 1986 T I et T II 646 p, dont annexes 58 p., Bibliographie 12 p.
FRAM, le deuxième voyagiste français, a son siège à Toulouse. c'est un partenaire clé pour les responsables du Tourisme tunisien.
Pour les échanges en matière du tourisme voir notre thèse, "Analyse socio-économique et spatiale du tourisme en Tunisie de 1962 à 1984". Sous la direction M. le Professeur Jean Paul Laborie. Unqiversité Toulouse II. Juin 1984. T II et T II 819 p. dont Annexes 65 p, Bibliographie 12 p.
Voir enfin notre article : les Tunisiens en Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées-L'étude d'une minorité étrangère en France, in Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie, T. 22, fas. 3-4, Montpellier, 1988, pp 377-393.

(10) Le mercredi 4 novembre 1992 M. Federico Mayor, Directeur Général de l'UNESCO posait la première pierre de l'édifice "Forum des Arènes" dont l'inauguration est prévue pour la fin de l'année 1993. Dans son discours il a mis l'accent sur les raisons du choix de Toulouse dont notamment son rôle dans le développement de la science et de la culture : Toulouse, grande ville à forte concentration estudiantine.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Berthelot (Y) : Emploi industriel et évolution de la division internationale du travail. Revue Tiers-Monde, janvier-mars 1980.
Bourrinet (J) : La coopération euro-africaine, P.U.F 1976. Le dialogue euro-arabe, Ed. Economica, 1979.
Cardoso (F.E) : Politique et développement dans les sociétés dépendantes. Anthropos, 1971.
Jouve (P) : Relations internationales du Tiers-Monde. Ed. Berger Levrault, 2e Edition, 1979.
Vellas (F) : Echange international et qualification du travail, Ed. Economica, 1971.

Pour vos commandes, écrire à l'adresse de la revue - Frais d'envois compris

N°5	**Islam Politique Identité Culturelle Maghrébine** A. Merad, A. El Fassi (présentation et traduction d'A. Ghouirgate) *A propos de la thèse de M. Tozy : Champ et contre-champ politico religieux au Maroc*	45,00 F
N°6	**Dossier : Les femmes maghrébines,** F. Ayat, A. Serhane, Kh. Mouzaïa *- Toxicomane maghrébin, sociolinguistique au Maroc, entretien avec T. Benjelloun...* *- Les relations Nord-Sud : l'exemple de la Tunisie et la CEE* (A.Gabsi). *- Le roman Maghrébin et le concept de différence* (C. Bonn)	45,00 F
N°7/8	**Dossier : Islamologie** avec la participation de P. Lory, E. Weber, A.Morabia, J.F. Clément, A.Khamlichi, M. Khaneboubi, A. Merad... *- Insertion et formation des étudiants maghrébins dans les systèmes d'enseignement supérieur européen* (M.A. Bellagh, M.H. Samrakandi, A. Gabsi). *- A travers la poésie Marocaine de langue Arabe* (M. Bennis) *- Socialisation et accès à la vérité - Trajet Marocain -* (A.Durand)	68,00 F
N°9/10	**Dossier : Louis Gardet et Alfred Morabia : Deux hommes de dialogue** Hommages et témoignages, avec la participation de G.C. Anawati, J.Berque, J. Hassoun, J. Jomier, O. Lacombe, D. Massignon, A. Miquel J. Jolivet, M.A. Lahbabi... *- Les débuts de l'Astronomie Arabe à Bagdad au IX^{éme} siècle :* R. Morelon *Préliminaires à une histoire de l'Espagne Musulmane au XI^{éme} et XII^{éme} siècle* F. Clément. *- Bibliographie de l'œuvre complète de Louis Gardet à l'usage des chercheurs* (livres, livrets, conférences, contributions aux volumes d'hommages, articles d'encyclopédies...) établie par M.H.Samrakandi *- Bibliographie de l'œuvre d'Alfred Morabia* établie par A. El.Malki	67,00 F
N°12/13	**Numéro spécial : Ergonomie et Psychologie du Travail au Maghreb** préparé par M.H Samrakandi. Participants : A.Wisner, J. Leplat, J.Christol, C. Guillevic, C. Zahi, M. Boussena, N. Sahbi, M. Saggar, A. Fekkak, M.H. Samrakandi. *- Attribution des causes et "vécu " du chômage : Le cas des travailleurs Maghrébins à Toulouse* (M.Alouta)	77,00 F
N°14/15	**La notion de l'occident Musulman :** A. Merad, J.F. Clément, M. de Epalza, P. Guichard, G.Martinez, H. Zafrani, B Bennassar, G. Turbet-Delof, A. Ducellier, P. Peju D.Urvoy, J. Hassoun, A. Boutaleb *- Louis Massignon : Homme de Dialogue des Cultures* par D. Massignon, R. Arnaldez, J. Keryell, P. Rocalve, M. de Epalza, J.Berque. *- **Inédit** : Les maîtres qui ont guidé ma vie* (L. Massignon)	115,00 F
N°16	**Rapports : villes campagnes au Maghreb - Le cas du Maroc :** F.de Ravignan, A.Belloui, J.Pegurier, M.Quarro, F.X de Montard. *- Langue naturelle, Terre ultime* : J. Hassoun *- Les représentations sociales de la nationalité Française chez les étudiants Maghrébins* : A.El Hassane et Y. Aissani *- La cible civile "Personne par la guerre ne devient grand, surtout la télévision Française* " : G. Chapouillie.	57,00 F
N°17	**La perception critique du texte Maghrébin de langue Française :** G. Maurand, C. Achour, J. Déjeux, H. Miliani, C.M. Cals, A. Reggam, K. Basfao, M. Gontard, T. Bekri, I.C. Tcheho, H. Salha, H. Bouraoui, H.Gafaïti, G. Riegert, B. Chikhi, M. Bencheikh *- Hommage à un intellectuel libanais* : M. Amil	87,00 F
N°18/19	**Actes du colloque Franco-Maghrébin : Juin 1989** *- Les Idéaux de la Révolution Française et les Intellectuels Maghrébins* A. Saâf, J. F. Clément, A. Maghnia, Z. Daoud, B. Bennassar, D. Urvoy *- La situation des minorités avant et après la Révolution Française :* C. Liauzu, J. Hassoun, M. Koufinkana, R. Figuier, H. Samrakandi, B. Léal... *- Héritage et Renaissance civilisationnelle dans le monde Arabe :* A. Laroui (traduction : A. Ghouirgate) *- Islam Occident Europe (suivi de débat) :* M. Arkoun	115,00F